

ERNEST NOËL, (1847-1930) sénateur-maire de Noyon, *un symbole national dans la Grande Guerre*

Jean-Yves BONNARD

Événement majeur dans l'histoire du département de l'Oise, la Première Guerre mondiale devait révéler un certain nombre de grandes figures locales et nationales qui, aux prises avec les événements et par leur tempérament, symbolisèrent en leur temps une forme de *patriotisme*.

Ernest Noël, sénateur-maire de Noyon et président du conseil général de l'Oise durant cette période tourmentée, fut de ces personnalités, représentant aux yeux du grand public le courage, l'abnégation face à la guerre et à l'ennemi, aux destructions et à la mort.

Mis en avant par les médias de l'époque pour son attitude patriotique et par le rôle de sa ville dans l'histoire du conflit, Ernest Noël sut ainsi jouer de cette soudaine popularité pour faire l'union nationale autour de lui et réussir la Reconstruction du département.

Une brillante carrière industrielle et politique

Né à Paris en 1847, Charles-Ernest Noël mena de brillantes études qui se conclurent en 1870 par une 23^e place à la sortie de l'Ecole Centrale. Il fut aussitôt mobilisé dans l'Artillerie mobile de la Seine lors de la campagne contre la Prusse. L'année suivante, ce jeune ancien-combattant débuta sa profession d'ingénieur des Arts et Manufactures dans la construction des chemins de fer ottomans. Il quitta cette première entreprise en 1875, dirigea plusieurs usines dans l'arrondissement de Compiègne et fonda pour son propre compte une entreprise de produits chimiques à Noyon, qu'il conduisit jusqu'en 1893.

Elu juge au Tribunal de Commerce de Compiègne en 1884, il fonda et devint président de la Chambre de Commerce de l'Oise en 1890, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Chargé de la direction provisoire de

l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures en 1910, il en devint directeur titulaire en 1913 puis directeur honoraire en 1919.

En marge de cette honorable carrière industrielle, Ernest Noël commença une brillante carrière politique en devenant conseiller général du canton de Noyon le 28 mars 1886, créant la surprise dans une contrée réputée réactionnaire. Constamment réélu sous l'étiquette de "républicain", cet infatigable travailleur reconnu par ses pairs, notamment pour avoir développé le réseau ferroviaire dans l'Oise, devint président du Conseil Général le 22 août 1904, une fonction qu'il devait garder jusqu'à sa mort. Sans doute, son passé d'ingénieur dans les chemins de fer lui a-t-il permis d'user de ses relations dans le domaine.

Le succès rencontré au conseil général le conduisit naturellement à se porter à la tête d'une liste républicaine aux élections municipales de 1888. Ernest Noël fut ainsi élu conseiller

municipal de Noyon, le 6 mai 1888 puis maire de la ville le 20 mai suivant.

Il poursuivit alors les actions menées par ses prédécesseurs, notamment le dégagement de la cathédrale et la construction du Quartier de Cavalerie. L'installation du 9^e Régiment de Cuirassiers (1894) modifia la vie des Noyonnais, redynamisés commercialement. Ernest Noël développa les activités culturelles (création de la Salle des Fêtes) et les infrastructures nécessaires à l'augmentation de population (le gaz, l'eau, l'électricité), n'hésitant pas à tracer un nouveau boulevard qui prit son nom dès sa création en 1909.

Il appliqua avec zèle les lois républicaines, tant dans le domaine de l'éducation que dans celui de la religion ; figure de l'anticléricalisme à Noyon, Ernest Noël créa dans les locaux de l'ancien évêché des structures d'accueil tels le fourneau économique ou la crèche.

Outre son investissement dans la vie politique locale, ce Parisien de naissance et de cœur devait prétendre à un rôle dans la vie politique nationale : le 20 août 1893, il se fit élire à la Chambre des députés sous l'étiquette "radicale" et devint membre de la Commission de la Marine puis des Douanes. Il s'y occupa principalement des problèmes douaniers, des traités de commerce, des questions agricoles et industrielles. Président de cette dernière commission de 1902 au 7 janvier 1906, il quitta son mandat de député pour celui de sénateur. Inscrit au groupe de la gauche démocratique, il prit la tête de la commission des douanes, à la demande unanime de ses nouveaux collègues.

A la veille de la Grande Guerre, Ernest Noël apparaissait donc comme une personnalité incontournable de la vie politique, et c'est tout naturellement qu'il présida, en juillet 1914

(quelques jours après les événements politiques austro-hongrois) le banquet organisé par le Comité Républicain de Compiègne pour fêter l'élection à l'assemblée nationale du candidat M. Octave Butin.

Ernest Noël félicita son "excellent ami" puis l'avertit des difficultés de son mandat, notamment la réforme fiscale, avant de s'attarder sur l'avenir de la France :

"(...) Mais d'autres difficultés, autrement importantes se présentent à vous. Je veux parler des difficultés extérieures. Depuis vingt ans, le parti républicain tient le pouvoir ; il en aura la responsabilité devant l'histoire.

Jamais je n'ai connu depuis la pénible guerre de 1870, une heure plus grave pour la patrie. Nous savons, que vous envisagez avec sang-froid cette situation et que vous serez toujours guidé par la volonté ferme de défendre la grandeur et l'intégrité de la France.

Que sera demain ? Tel est le point d'interrogation qui se pose. Mais il ne faut pas voir les choses avec un pessimisme exagéré ? Nous sommes en réalité, plus prêts qu'on ne le croit. Si nos adversaires ont fait des progrès, nous ne sommes pas restés sur place. Je n'en veux pour témoignage que la récente revue de Longchamp à laquelle j'ai assisté. J'y ai vu que notre artillerie s'était sérieusement améliorée ? Et puis, tout est-il parfait, chez nos adversaires ? On ne parle pas chez eux avec la même liberté que chez nous. Le régime est différent et la liberté de la presse n'existe pas. Qui nous dit que nos voisins d'outre Rhin ne cachent pas les faiblesses qui existent partout ?

Je crois, pour ma part, que nous aurions tort de trembler, et j'estime que c'est plutôt le moment de montrer que nos cœurs ont gardé des habitudes de virilité (...)" (1).

C'est dans l'attitude ferme, confiante et décidée d'un homme

prêt à faire la guerre, qu'Ernest Noël apprit le début des hostilités. Si son engagement de patriote durant les quatre années de conflit devait faire l'unanimité, les événements de guerre dans sa ville de Noyon en firent un véritable symbole de résistance nationale.

Le devoir d'un maire

Lorsque, le 2 août, la Mobilisation Générale fut décrétée, Ernest Noël participa en tant que maire aux préparatifs d'une guerre qu'il pressentait difficile. Son expérience d'ancien combattant lors du siège de Paris en 1870 et l'application des mesures de guerre lui imposèrent la prise de dispositions particulières : le 3 août, la police municipale se renforça de trente trois hommes de la garde civile (2) ; les plus jeunes, furent mobilisés comme gardes-voies. Le 4 août, le conseil municipal décida la création de bons municipaux destinés à faciliter les transactions commerciales, palliant ainsi la rareté de la monnaie. Des bons devaient être ainsi émis pour une valeur totale de 35.000 francs (3).

Durant les semaines suivantes, alors que les appelés avaient rejoint leurs régiments, des mesures sanitaires et de secours furent mises en place dans la ville. Ainsi, les 13 et 16 août, deux ambulances furent créées à l'hôpital et au théâtre, tandis qu'une ambulance de la Croix Rouge était installée au pensionnat de Saint-Thomas de Villeneuve par une équipe d'infanterie de Paris (4).

Commença alors l'arrivée des réfugiés ; ceux de Verdun, d'abord, conformément au plan d'évacuation de 1890 ; puis du Nord de la France et de Belgique, lors de la bataille des frontières ; ceux des pays voisins, enfin, lors de la percée allemande. A compter du quinze août, les trains de réfugiés se succédèrent en gare de Noyon à destination du sud de

Paris, et les routes se remplirent de familles désemparées.

Le 24 août, le verrou de Charleroi sautait, sonnant la retraite des forces franco-britanniques. La vallée de l'Oise s'ouvrit bientôt aux troupes d'invasion. Tandis que le dépôt du 21^e Dragons recevait l'ordre de partir pour Tours, l'état-major du général anglais French quitta Saint-Quentin pour Noyon, où il s'installa le 26 août, occupant durant trois jours l'hôtel particulier Arnette de la Charlonny (5) et laissant présager une contre-offensive à partir de la ville.

Face à ce déferlement de populations civile et militaire puis à l'occupation anglaise de la cité, la municipalité resta dans l'expectative, parant au plus pressé sans rien connaître des intentions de l'armée. Le passage continu de camions, de chevaux et d'automobiles, la surveillance des sites stratégiques par la police, le défilé en ordre des troupes britanniques, écossaises et françaises ne laissaient rien transparaître de si terrible.

Lorsque, le 28 août, l'état-major anglais quitta Noyon pour Compiègne, il était déjà trop tard pour prendre de nouvelles dispositions. Le canon tonnait aux portes de Noyon et deux trains seulement ne purent évacuer qu'une partie de la population.

Le 29 août 1914, tandis que les derniers Anglais quittaient Noyon, Ernest Noël admit la gravité de la situation et informa le gouvernement de l'approche ennemie sur sa ville. Au Ministère de l'Intérieur, avec qui il entra en communication, son annonce provoqua un profond malaise. L'appel à l'aide, envoyé par le sénateur-maire jusque là silencieux, porta un coup terrible aux espoirs des cabinets parisiens. Mal renseignées de la situation réelle, les autorités civiles dépêchèrent le jour même le Préfet de l'Oise, M. Raux, pour rendre compte de la situation.

Ernest Noël le guida sur la route de Guiscard, croisant dans un désordre complet les derniers retardataires des armées en retraite, cavaliers, fantassins ou cyclistes. Arrivés à hauteur du hameau des Usages, près de Crisolles, les sifflements des obus ennemis les renseignèrent de la situation.

La percée allemande semblant inéluctable, le Préfet ordonna le départ des fonctionnaires de l'État, abandonnant la ville à son sort. Peu après, vers trois heures de l'après-midi, Noyon fut séparée de la "France libre" (6) avec la coupure des communications télégraphiques et téléphoniques par les armées. A cinq heures, le dernier train quitta Noyon.

Délaissés par l'autorité militaire jusque-là souveraine, les huit membres du conseil municipal (7) encore présents se réunirent une première fois le soir-même, faisant le point de la situation. Malgré la retraite anglaise, des informations diffuses laissaient entrevoir l'espoir d'une contre-attaque pour protéger Noyon et la route de Paris.

Dans l'incertitude et par prudence, le conseil décida de se réunir à nouveau à deux heures du matin. Ernest Noël vit bientôt ses craintes se confirmer. L'évacuation des derniers blessés anglais de l'hôpital et la rencontre fortuite d'une patrouille, sans doute allemande, lui fit acquérir l'intime conviction de la perte de Noyon. Il devait, seul avec ses concitoyens, affronter l'envahisseur ; sentiment de trahison que le maire traduisit de la manière suivante : « *La ville était abandonnée à elle-même et toute la responsabilité des événements retombait sur la municipalité. Moment terrible pour un maire : il se trouve vis-à-vis d'événements dont il cherche à deviner l'étendue et la portée ; toute imprudence de sa part, tout emportement, tout manque d'autorité ou de sang-froid peut compromettre la vie de ses conci-*

toyens ; il a pour devoir de paraître confiant, de conseiller la modération à ceux qui, par caractère, se montrent trop ardents, et la fermeté à ceux dont le moral lui semble défaillant " (8).

La municipalité réunie décida de protéger avant tout ses concitoyens et préconisa à ceux qui voulaient évacuer, de prendre la direction du sud vers les villages de Larbroye, Passel ou Chiry, et aux autres de se réfugier dans leur cave aux premiers coups de feu.

L'avis, affiché dans la ville vers trois heures du matin, se répandit de foyer en foyer. Une heure plus tard, une longue file de Noyonnais quittait la ville, trouvant, pour les uns, refuge chez l'habitant voisin, les autres dans les bois et les carrières de la Montagne d'Attiche. Certains ne reviendront pas, préférant poursuivre leur marche vers le sud.

Le matin du dimanche 30 août, tous les volets étaient clos, Noyon désert et silencieux. Au loin, de violentes explosions annonçaient la destruction des ponts. Ernest Noël attendit, dans l'hôtel de ville, l'arrivée des troupes d'occupation. Il était régulièrement averti des passages de Uhlans, venus en reconnaissance ; il savait que l'archiprêtre célébrait sa messe dans la cathédrale avec quelques fidèles.

Vers midi quarante, rompant cette longue attente entrecoupée de quelques tirs d'obus, un capitaine de Uhlans se présenta sous le portail de l'hôtel de ville et somma le maire de le suivre pour devancer un escadron de cavalerie. La brutalité avec laquelle l'officier allemand intima ses exigences résolut Ernest Noël à refuser de se soumettre. Menacé d'une arme, il fut pourtant placé en tête d'une colonne de soldats et traversa la ville à pied, accompagné de trois de ses conseillers venus le soutenir dans cette épreuve. Épuisé par la marche, le sénateur-maire s'arrêta, malgré

les menaces de l'officier. Enfermé dans une maison abandonnée, il n'en fut libéré que vers sept heures du soir par un soldat se confondant en excuses, qu'il n'accepta pas.

De retour à l'Hôtel de ville, il vit regrouper trente otages pris parmi la population civile et apprit l'exécution du porte-drapeau des pompiers. La ville était sous le choc de ce coup de force de l'armée d'occupation. Pris à partie après le refus de son adjoint de signer une proclamation allemande, Ernest Noël s'opposa à son tour aux adjonctions de l'autorité militaire. Face aux menaces grandissantes, le maire accepta que la proclamation soit placardée sur les murs de l'Hôtel-de-ville mais n'y apposa pas sa signature. Il enleva lui-même l'affiche quelques jours plus tard.

Cet acte de courage prendra toute sa valeur lorsque l'exécution des maires de Senlis et de Lagny sera connue du grand public.

Durant deux jours, les armées allemandes de passage affluant dans la ville s'adonnèrent au pillage des maisons inhabitées, se ravitaillant sur l'habitant dans des excès proches de la débâche, sans que la municipalité indignée ne pût rien faire. L'installation de l'état-major de l'armée de von Kluck ramena un calme relatif en ville, les scènes de pillages se muant en réquisitions de toutes sortes pour les besoins de la troupe. Pendant toute cette période, la municipalité de Noyon était impuissante, l'ennemi s'imposant partout avec la certitude de gagner Paris, donc la guerre, en quelques jours.

La situation changea radicalement le 10 septembre, lorsque les services de l'armée allemande quittèrent la ville, suivis le lendemain d'un long défilé de fantassins, d'artilleurs et de cavaliers épuisés, couchant à même le sol dans des abris de fortune et sur les trottoirs. L'ordre de repli allemand, consécutif à la victoire

franco-anglaise sur la Marne (6-12 septembre 1914) fit de Noyon le carrefour obligé des armées en déroute.

Les Noyonnais comprirent immédiatement que l'armée allemande venait de subir un sérieux revers. L'espoir de "redevenir français" occupait les esprits échauffés par les nouvelles du front colportées par des habitants de retour dans leur foyer.

Une résistance ouverte

L'espoir d'une libération proche ne devait être que de courte durée. En rive gauche de l'Oise, les combats autour de Cuts, Caisnes et Carlepont se durcirent et, le 18 septembre, les Français étaient repoussés sur Tracy-le-Val. En rive droite, le front se fixa également entre Ribécourt et Dreslincourt.

Fort de son organisation hospitalière renforcée par des ambulances improvisées, Noyon devint le centre d'accueil des blessés des deux camps. Ernest Noël apparut alors comme l'un des principaux coordinateurs des secours, se démenant pour faire apporter aux blessés français les soins demandés.

Durant près de quinze jours, une atmosphère lourde régna sur la ville, jusqu'à ce que le front se fige pour de longs mois à 7 km de là. Dès lors, de nouveaux rapports de force naquirent entre l'occupant allemand en situation d'échec et une municipalité prête à défendre les intérêts de ses concitoyens. La période d'occupation commença véritablement le 20 septembre, avec la convocation, Place de l'Hôtel-de-Ville, par le commandant d'étape et au nom de la municipalité des hommes de 17 à 45 ans. Ernest Noël n'en fut pas informé et s'indigna auprès de l'autorité militaire de cette pratique éloignée des nécessités de la guerre.

Il parvint à sauver de la déportation la moitié des quatre cents Noyonnais en rangs sur la place,

faisant état de leur inaptitude à faire la guerre en raison de leur âge ou de leur infirmité.

Dès lors, Ernest Noël apparut comme la personnalité incontournable avec qui l'occupant devait transiger. La fixation du front à huit kilomètres au sud de Noyon et l'importance de la population noyonnaise constituée d'habitants et de réfugiés conduisirent l'armée d'occupation à prendre en considération leur principal interlocuteur.

Si, à l'arrière, l'espoir du recul des forces allemandes était encore d'actualité, comme l'indiquèrent les membres du Conseil Général de l'Oise réunis en session ordinaire le 28 septembre 1914, à Noyon l'armée d'occupation s'organisa pour vivre sur l'habitant. Résolu à protéger la population civile, Ernest Noël s'éleva contre les nouvelles mesures de rigueur et refusa de contresigner les avis émis par le commandant de place. Cette attitude lui valut d'être considéré comme otage perpétuel.

L'hiver approchant, les contributions devinrent de plus en plus lourdes et les réquisitions de plus en plus nombreuses, malgré l'afflux de populations déplacées des villages de première ligne. La municipalité tenta par tous les moyens de pourvoir aux nécessités de chacun (achat de chevaux blessés aux Allemands et de nourriture aux habitants).

Le 2 novembre 1914, Jour des Morts, Ernest Noël prononça un discours au cimetière, rendant hommage aux soldats français morts pour la France. La quantité de fleurs déposées au pied du monument lui permit de mesurer le patriotisme de ses compatriotes.

Quelques jours plus tard, une Commission dite parlementaire composée de trois Français et de quatre officiers allemands convoqua Ernest Noël, M. Jouve, deuxième adjoint et l'archiprêtre de Noyon, l'abbé Lagneaux afin

de juger la conduite de l'armée allemande. Le maire Noël déplorait les assassinats, les pillages, les incendies, les scènes de violence, les enlèvements de prisonniers civils, les réquisitions abusives et les emprisonnements, ce à quoi un officier répliqua : *"Monsieur le Maire, je vois que vous êtes vieux ; vous ne comprenez rien à la guerre moderne"* (9). Cette déclaration, dont il endossa l'unique et l'entière responsabilité, fut à l'origine d'une rancune tenace de la part des autorités ennemies.

La tension atteignit son comble lorsque le commandant d'étapes, cherchant des alliés dans la population, ordonna la réunion de maires de chaque étape, courant novembre. Plusieurs assemblées furent ainsi organisées, sous sa présidence, dans les villes principales. Délégué par l'assemblée des maires de l'étape du Noyonnais, Ernest Noël se rendit à la réunion générale qui se tint à Chauny en décembre. Prenant la parole, il dénonça l'illégalité des mesures demandées aux maires de la région, notamment l'émission de bons de monnaie. L'assistance, composée d'officiers allemands et des délégués des assemblées de maires, ne resta pas indifférente à ces propos, pour des raisons bien entendu opposées : *"En sortant, j'eus le sentiment que j'avais signé mon internement"* écrivait-il plus tard (10).

Ce sentiment n'était pas partagé par les Français de l'Oise non occupée comme l'indiqua le sénateur Dupont dans son discours prononcé à Beauvais lors de l'assemblée extraordinaire du Conseil Général le 29 décembre 1914 : *"(...) Après des semaines d'angoissantes inquiétudes une lueur vient-elle de traverser nos ténèbres ; nous avons pu savoir de source à peu près certaine qu'à la date du 10 décembre, le courageux maire de Noyon, en bon état de santé physique, continuait d'administrer la vieille et stoïque cité, sous le talon de l'en-*

vahisseur. Puisse enfin venir bientôt la délivrance et, pour nous, la joie de retrouver sain et sauf notre éminent ami (...)". M. Dupont, saluant le courage du Préfet M. Raux dit ensuite : *"(...) Admirons et aimons en lui comme en Noël," le bon citoyen "tel que le concevaient les anciens, et dont la physionomie exemplaire se retrouve toujours fidèle à elle-même, aux heures graves de la vie des nations (...)"* (11).

Ils ignoraient alors que les relations entre les autorités d'occupation et le maire de Noyon étaient au plus mal. Lorsqu'à la mi-décembre 1914, le quartier de la gare étant pris sous le feu des obus français, l'autorité allemande demanda son intervention pour faire cesser les tirs sur la population, Ernest Noël lui objecta *"que les Français avaient raison de tirer sur la gare et que, du reste, personne dans la population n'élevait la moindre plainte et que tous étaient prêts à supporter les nécessités de la défense nationale, leur patriotisme restant à la hauteur des événements"*.

Pris entre son patriotisme et la crainte de voir sa ville bombardée, le maire de Noyon revint sur sa décision en janvier 1915, quand les tirs se rapprochèrent du centre ville et touchèrent le collège, alors lieu de refuge de femmes et d'enfants. *"En voyant ce nouveau danger, quel était mon devoir de maire ?"* Sa demande d'être conduit aux avant-postes pour connaître les intentions des Français ayant été rejetée par l'occupant, Ernest Noël se résolut à écrire une lettre au général Joffre qui, remise au général Maunoury, permit la rectification des tirs.

En ce début d'année, le sort du sénateur-maire devint préoccupant, d'une part en raison de la résistance opposée à l'autorité allemande et, d'autre part, du fait de ses hautes fonctions politiques, faisant de lui une monnaie d'échange possible.

Le 12 février 1915, à 11 heures du soir, un officier allemand vint arrêter Ernest Noël à son domicile. Enfermé dans une salle de l'Hôtel de ville, où il ne reçut que la visite de ses adjoints, le maire de Noyon fut ramené chez lui au bout de dix jours sans plus d'explications. Il dut y rester cloîtré durant deux semaines, une sentinelle gardant sa chambre nuit et jour. Ignorant tout de son sort, Ernest Noël comprit que cette mise au secret masquait une décision grave.

Les événements se précipitèrent le 5 mars 1915. Informé qu'il serait emmené à Charleville pour y passer en Conseil de Guerre, il reçut comme simple motif à son arrestation : *"Vous êtes soupçonné d'avoir commis des actes analogues à ceux pour lesquels des Allemands viennent d'être condamnés à mort par des tribunaux français au Maroc"*.

L'otage national

Ignorant tout de cette affaire d'espionnage, Ernest Noël savait que ses jours étaient comptés, comme l'avaient été ceux du maire de Senlis, exécuté quelques mois avant. Quelques heures plus tard, un véhicule découvert emmena le maire de Noyon au Fort d'Hirson où il fut rejoint par sept autres personnalités : MM. Lebas, Maire de Roubaix, Trépont, Préfet du Nord, Jacomet, Procureur Général de Douai, Franqueville, ancien officier à Bourbon (Pas-de-Calais), Besson, ingénieur à Mont-Rouge (Aisne), Catoire, maire de Saint-André-les-Lille et Forceville, ancien officier à Montcornet.

Dès son départ, le premier-adjoint Léon Félix fut nommé maire par l'armée d'occupation. La ville se germanisa peu à peu, l'occupant instituant de nouveaux noms de rues en allemand, organisant des distractions (concerts, jeux) pour les soldats et la population.

Après trois mois d'incarcération à Hirson, siège du haut commandement allemand, le 6 mars 1915, les prisonniers menacés de condamnation à mort furent transférés le 7 juin en Allemagne comme "otages nationaux", détenus six mois dans la prison militaire de Rastadt puis, à partir du 5 décembre, quelques semaines au camp de prisonniers de Celle, en Hanovre.

Conduits le 1er janvier 1916 à Singen où ils furent logés dans un hôtel, les otages devaient être conduits à la frontière suisse le 16 janvier suivant par un officier allemand, une sentinelle et un commissaire de police qui les accompagnèrent étroitement, de Gottmadingen à Schaffouse, où ils furent confiés à un représentant de la municipalité (12).

Peu de renseignements nous sont parvenus sur cette période, Ernest Noël indiquant seulement que son emprisonnement en Allemagne l'a obligé de "détruire ses notes prises au jour le jour". Seul le témoignage oral d'Ernest Noël du jour de sa libération fut retranscrit par *Le Journal* :

"(...) d'abord prisonnier à Noyon, j'y restai trois semaines au secret le plus absolu. A Hirson, où je fus ensuite transféré, le secret était moins sévère, mais je ne pus, pendant trois mois, avoir aucune communication avec le dehors. Du fort d'Hirson, nous fûmes conduits à la prison militaire de Rastadt. Nous nous y trouvions dans les plus mauvaises conditions d'hygiène qu'on puisse imaginer. L'été, quand nous pouvions ouvrir les fenêtres, cela marchait encore. Mais quand vint l'hiver et que nous nous vîmes forcés de nous calfeutrer cela devint intolérable. Nous étions tous les dix dans la même chambre ou plus exactement dans la même chambre. On nous avait infligé le traitement des sous-officiers punis de prison et nos couchions sur des châlits, avec une paille pour toute literie. Nous dûmes acheter des draps. Nous pou-

vions faire venir de la nourriture du dehors et, enfin, les gardiens ne se montraient pas grossiers à notre égard.

Mais dès que nous sortions de notre chambre, nous étions forcés de subir la plus humiliante des promiscuités ; celles des soldats allemands condamnés par des conseils de guerre pour vol, ivresse, désertion, etc. Cela n'était rien encore. Nous éloignons ces fâcheux compagnons avec quelques cigarettes. Le pire mal, c'était de ne pouvoir faire entendre à âme qui vive nos justes doléances. J'essayai vainement, d'adresser une réclamation à l'autorité allemande. Ma lettre demeura sans réponse. J'envoyai également une lettre à M. Bau, notre ambassadeur à Berne. J'ai su depuis qu'elle n'était jamais parvenue à son adresse. Pour me résumer, les Allemands poursuivaient, en nous arrêtant, mes compagnons de captivité et moi, qu'un seul but : paralyser, annihiler si possible, la puissance morale, la force de résistance que nous représentions à leurs yeux et où les populations de nos pays pouvaient retremper leur courage. En ce qui me concerne, je me suis opposé, non aux volontés, mais aux exigences des Allemands, aux abus qu'ils commettaient ? C'est cette attitude qu'ils ne m'ont pas pardonnée et qui m'a valu onze mois de captivité. J'ai souffert physiquement et moralement, mais j'ai fait mon devoir et je n'ai rien à regretter que de n'avoir pas pu protéger mes compatriotes" (13).

Pendant ces longs mois d'incarcération, les proches d'Ernest Noël, notamment son épouse et sa fille résidant à Paris, tentèrent tout pour permettre son retour par l'usage de la presse locale et nationale (14).

La ville de Noyon, elle-même, n'était pourtant pas sortie de la mémoire des Français de l'arrière, d'une part en raison de l'institution du ravitaillement hispano-

américain, d'autre part à cause de la presse, qui donnait des nouvelles des prisonniers, et surtout grâce à la volonté de Georges Clemenceau, par son leitmotiv "Et pendant ce temps les Allemands sont à Noyon !", critiquant la politique gouvernementale dans son journal *L'Homme Enchaîné* dès août 1915.

Le retour des otages fut en fait le résultat de longues négociations entre plusieurs notables français et allemands, mis en relation par l'intermédiaire de l'ambassade d'Espagne. Il semble que l'intervention de M. Guérin, représentant du comité hispano-américain ait permis d'aboutir à l'échange des dix prisonniers français contre dix civils allemands. Ainsi, Ernest Noël aurait été échangé contre Rodolphe Kayser, inspecteur général des eaux et forêts à Mulhouse (15).

C'était la première fois que, durant la Grande Guerre, le sénateur-maire de Noyon occupait le devant de la scène politique. De retour à Paris, Ernest Noël se rendit au Sénat où ses collègues, qui venaient d'adopter le projet de construction de deux hôtelleries pour les indigents à la Mecque et à Médine, saluèrent son retour par des applaudissements nourris. *Le Journal*, en date du 21 janvier 1916, rapporte le discours d'accueil du Président du Sénat Antonin Dubost :

"Messieurs, permettez-moi de saluer, au nom du Sénat, le retour parmi nous de notre collègue et ami M. Noël (Bravos et applaudissements). Il a noblement subi les souffrances morales et physiques d'une longue captivité ! mais il souffrait pour la Patrie ; aussi ces souffrances seront-elles vite oubliées, puisque ses compagnons et lui revoient la France qui les accueille et leur ouvre les bras (Nouveaux applaudissements).

Que sa présence ici soit désormais une leçon vivante d'espoir, de confiance et d'énergie. (Vive approbation)".

Peu après, il fut accueilli "avec enthousiasme" par l'Ecole Centrale réouverte en octobre 1915, répondant aux "Vive M. Noël ! Vive la France" par la phrase : "Ne criez pas Vive M. Noël, criez seulement : Vive la France !" (16). Il sera également convié le lendemain, avec les autres otages, à l'Élysée où Raymond Poincaré, lui donnant l'accolade lui dit «permettez-moi de vous embrasser au nom de la France».

Il reçut peu après le prix Davillier, décerné par l'Académie Française le 21 novembre 1915 et doté d'une récompense de 6000 francs, en hommage à "son héroïque conduite au moment de l'invasion allemande". Ernest Noël adressa dans une lettre aux Académiciens ses remerciements, demandant que la somme soit placée dans une fondation Ernest Noël primant au moins annuellement "un originaire de Noyon, habitant cette ville, blessé de la guerre ou soldat ayant accompli une action d'éclat dont la conduite serait digne du suffrage de l'Académie" ou "à une modeste famille noyonnaise, ayant de nombreux enfants digne par ses vertus de la distinction dont elle aurait été l'objet". L'Académie se conforma aux désirs du sénateur-maire, créant un Prix Ernest-Noël qui devait être décerné plusieurs fois après-guerre (17).

Malgré ses fatigues, Ernest Noël reprit son activité parlementaire à Paris et en province. Lors de la première session du Conseil Général, en mai 1916, il expliqua à ses collègues qui le congratulaient : "(...) J'ai essayé de rester maire français, observateur fidèle de la loi française. Cette ligne de conduite au milieu d'ennemis qui ne pardonnent pas, qui considéraient que défendre les intérêts qui nous avaient été confiés était trahir l'Allemagne, devait fatalement conduire à un cataclysme (...) Lorsque votre âge ne vous

conduit plus au combat pour la défense des intérêts nationaux, vous ne pouvez offrir que votre vie et votre liberté (...)" (18).

Pendant les mois qui suivirent, le sénateur-maire de Noyon demeurera plutôt en retrait de l'actualité ; bientôt, le repli allemand sur Saint-Quentin faisant de Noyon la première et principale grande ville libérée, lui imposa d'être de nouveau sur le devant de la scène publique.

Le maire de la première ville libérée

Le 20 mars 1917, Ernest Noël rentra dans sa ville, qu'il avait quittée deux ans plus tôt, accompagné de son épouse et de l'une de ses filles. Dès l'annonce du repli ennemi et de la reconquête du nord de l'Oise par les armées françaises, le sénateur-maire s'est hâté, bien que malade, de rejoindre en automobile ses concitoyens libérés.

Il trouva une ville, où la misère et la joie de la libération étaient étrangement mêlées ; les principaux carrefours et les ponts étaient éventrés par des trous de mines, les arbres coupés, le quartier de cavalerie incendié... Des dégâts importants mais surmontables.

Place de l'Hôtel-de-Ville, les troupes françaises furent passées en revue par le Général Nivelles alors, commandant en chef de l'Armée Française, en présence de MM. Decosse, sous-préfet de l'Oise (19), et Butin, député. L'arrivée du glorieux sénateur-maire fut saluée par les vivats de la population. Nivelles réinstalla aussitôt Ernest Noël dans ses fonctions : "Je suis heureux, M. le Maire, de vous saluer au moment où vous venez reprendre votre place à la tête de cette vaillante population qui a tant souffert et qui a donné tant de preuves de sa foi dans les destinées du pays". Ernest Noël, profondément ému, indiqua dans ses remerciements qu'il "lui est doux

de retrouver ses concitoyens et, il l'espère, libérés pour toujours", puis, après avoir visité les ruines de la ville, présenta au général une religieuse hospitalière, Mère Saint-Romuald, qui fut aussitôt décorée de la Croix de guerre pour son dévouement.

Dès ce jour, Ernest Noël devint un nouveau symbole de la France libérée. Cette image fut d'ailleurs largement reprise et diffusée par la presse locale qui, s'emparant de l'événement, fit revivre pour ses lecteurs les pires moments de l'occupation allemande et hissa le maire au sommet des gloires nationales.

Ainsi, le 24 mars 1917, une nouvelle cérémonie honora Noyon, avec la visite dans les territoires libérés du Président de la République Raymond Poincaré, accompagné de ministres, de parlementaires de l'Oise et de la Somme et de conseillers généraux. Le Président de la République remit à Ernest Noël la croix de la Légion d'honneur à titre exceptionnel pour "services rendus au pays au moment de l'invasion allemande". La citation se poursuit par : "Au milieu des fautes de guerre qui ont accompagné l'occupation de Noyon, il a lutté contre les exigences de l'ennemi avec un sang-froid et une énergie tels qu'il a été emmené comme prisonnier en Allemagne, où il a supporté avec fermeté d'âme, les dures épreuves de la captivité" (20). Il décerna, en outre, la Croix de guerre aux adjoints Jouve et Félix.

De même, le 10 avril 1917, quatre jours après l'entrée en guerre des USA, Ernest Noël accueillit à Noyon le futur président Herbert Hoover, qui dirigeait le ravitaillement hispano-américain. Le 14 juillet, les ministres Viviani et Léon-Bourgeois visitèrent la ville, tandis que le 6 octobre, une cérémonie honorait le roi d'Italie Victor-Emmanuel II et le président Poincaré.



Noyon, 24 mars 1917, visite du Président Poincaré et du ministre Painlevé, dans la ville évacuée par les Allemands, place de l'Hôtel de Ville, encore intacte (coll. SHASN)



8 septembre 1918, Georges Clemenceau accompagne Ernest Noël, les généraux Humbert et Mondacq dans les ruines de Noyon, rue de l'Evêché (coll. SHASN)

En marge de ces cérémonies patriotiques, marquées par des remises de décorations et de grands défilés, Ernest Noël s'appliqua à favoriser le ravitaillement des civils alors sous l'administration militaire de la III^e Armée du général Humbert siégeant Place Saint-Barthélemy. Courant avril, l'administration civile prit en charge le ravitaillement et le logement des habitants. Lorsqu'en janvier 1918, la V^e Armée anglaise du général Gough vint relever les troupes françaises de Noyon, la municipalité reprit ses droits de gestion sur la commune.

Malgré la proximité de la guerre restée, la stabilité du nouveau front permit d'envisager un avenir plus serein à Noyon. Le 25 janvier 1918, Ernest Noël donna une conférence à la Société des Conférences intitulée "Noyon pendant l'occupation allemande" où il témoigna de sa sombre expérience de la « barbarie allemande » (reprise comme thème de campagne par tant d'autres écrivains « patriotes ») (21), distillant, ça et là, quelques unes de ses convictions politiques : *"Aucun idéal, aucune générosité dans la conception de la guerre allemande, uniquement le dépouillement, l'oppression et la servitude des peuples. Quelle différence avec la conception de l'Entente : combattre pour l'affranchissement des peuples, pour leur liberté, et assurer la paix du monde par la reconnaissance définitive des nationalités !"* (22).

Le sénateur-maire ignorait alors que sa ville allait vivre une tragédie bien plus cruelle.

Le 21 mars, une grande offensive allemande enfonça les lignes alliées de part et d'autre de Saint-Quentin. Le lendemain, le PC du général Pellé, commandant le V^e Corps d'Armée, s'installa à Noyon. Ernest Noël n'était pas dans sa ville quand l'ordre d'évacuation fut intimé par l'autorité militaire, le 24 mars 1918. A nouveau son deuxième adjoint, Pierre Jouve, dut l'annoncer à sa

place et emporta en lieu sûr les registres d'état civil et les fonds de la ville, tandis que la population civile évacuait précipitamment.

Noyon livrée aux soldats alliés puis ennemis, subit les violents combats d'une première bataille du 25 au 27 mars. Le front se figea au Mont-Renaud, où les troupes françaises tenaient la route de Paris. Les attaques se multipliaient, les bombardements s'intensifiaient incendiant le centre-ville de Noyon le 1^{er} juin. Huit jours plus tard, les troupes allemandes parvinrent à dépasser le Mont-Renaud au cours d'une grande offensive qui fut arrêtée sur le Matz, le 13 juin.

La contre-offensive alliée, lancée le 10 août suivant, mena à la victoire, mais Noyon subit de nouveaux combats et bombardements, du 28 au 30 août. A l'issue de cette dernière bataille, la ville était définitivement libérée mais... détruite à 80 %. Les combats autour de Noyon durèrent encore quelques jours, s'éloignant définitivement du département de l'Oise le 5 septembre.

Ernest Noël rentra à Noyon quelques jours plus tard, guidant le 8 septembre 1918, le Président du Conseil Georges Clemenceau, le Préfet de l'Oise Fabre, les généraux Mordacq et Humbert dans ce qu'il restait de la ville soumise à l'autorité militaire (23). La revue *Le Pays de France* du mois de septembre titra alors "Les Allemands ne sont plus à Noyon". Pendant plusieurs semaines, la ville fut considérée comme morte.

Le maire d'une ville martyrisée

Lorsqu'en décembre 1918 Ernest Noël revint dans sa ville, il y trouva 150 habitants vivant dans des conditions terribles. Si, depuis la signature de l'armistice, la vie administrative put reprendre à Noyon, l'incendie de l'Hôtel-de-ville et de la plupart des bâtiments municipaux obli-

gea Ernest Noël à faire de son habitation (relativement épargnée), la mairie provisoire.

En dépit de son âge et de ses fatigues, Ernest Noël s'attela à l'énorme tâche de réorganisation des services de la ville, avec l'aide de ses adjoints particulièrement actifs. Le sénateur-maire obtint de nombreux secours de l'Etat, notamment par l'intermédiaire du Préfet de l'Oise ; son statut de maire de ville sinistrée conforta sa position au sein du Conseil Général où, présidant en mai 1919 la première session, il clama sa colère et en appela aux responsabilités de chacun, comme le rapporte *La Gazette de l'Oise* : *"M. Noël termine son allocution en rappelant la nécessité de se mettre au travail. Effleurant oh ! combien légèrement, les responsabilités de la situation très lourde qui sera celle de demain, il montre le pays à un tournant – et quel tournant – de son histoire ; Il évoque en trois mots la crise économique qui nous menace, les fortunes scandaleuses qui se sont faites au cours de la guerre et termine par un hymne à la république démocratique, champion de la justice et du droit des peuples"* (24).

Cet appel à l'aide, Ernest Noël le réitéra lors de la réunion du conseil municipal de Noyon le 7 juin 1919, indiquant que *"le relèvement de la ville de Noyon ne dépend pas de la municipalité, mais du gouvernement, duquel on espère obtenir, après la signature de la paix, un secours efficace"*.

Les négociations sur le traité de paix, signé à Versailles le 28 juin suivant, furent source de désillusion pour un maire de Noyon peu enclin à la modération.

C'est tout naturellement que, le 17 août 1919, Ernest Noël devait être porté à la présidence de la réunion préparatoire des Etats généraux des départements dévastés pour l'Oise. Devant le parterre d'élus de l'arrondisse-

ment, il s'indigna ouvertement : *"J'ai vécu, rapporte la Gazette de l'Oise, la guerre, l'invasion, la libération, la deuxième invasion et la victoire ! J'ai vu s'accumuler les ruines à mesure que la guerre durait, le pillage de nos régions sous l'oppression allemande, et j'avoue que je ne comprends pas certains d'entre nous lorsque je les vois disposés à de l'indulgence vis à vis de ceux qui nous ont fait tant de mal avant d'être abattus"* (25).

Le 22 septembre, lorsque se tint la seconde session du Conseil Général, Ernest Noël accueillit le nouveau Préfet de l'Oise, Armand Bernard, lui faisant part des doléances des habitants et des difficultés auxquelles ils étaient confrontés : *"(...) Je tiens à me faire, auprès de vous, l'écho de nos malheureuses populations. A la veille de l'hiver elles n'ont pas encore obtenu des pouvoirs publics ce qu'elles attendaient. Elles sont encore sans abris suffisants, et elles se demandent comment, l'an prochain, elles pourront récolter, les moyens de procéder au labour des terres leur faisant encore défaut"*.

Puis, s'adressant à ses collègues dont le mandat prenait fin, il dit : *"Je forme, en terminant, le vœu que nos anciennes querelles disparaissent, que les bonnes volontés s'unissent pour la prospérité du pays et la grandeur de la République. Puissent les élections prochaines se faire, non sur des questions politiques pures, mais sur des questions sociales et économiques. C'est la victoire que nous avons à remporter sur nous-mêmes pour le bien de notre chère patrie !"* (26).

Malgré cet appel au sursaut national, à peine un mois plus tard, le 19 octobre 1919, Ernest Noël prit la présidence du Congrès républicain réuni à Creil pour désigner les candidats de la Liste d'Union Républicaine Radicale et Radicale-Socialiste aux élections législatives. Dans son allocution, le sénateur invo-

qua la fermeté et le courage des républicains pour prendre les mesures financières et sauver le pays de la crise ; il affirma l'obligation de l'application rigoureuse du futur traité de paix, la constitution de la Société des Nations et l'importance de traiter les questions sociales telles la vie chère, la hausse des denrées, les moyens de transports .

Le scrutin du 16 novembre 1919 fut défavorable à la Liste d'Union Républicaine et donna vainqueur la Liste Républicaine Nationale, adhérant au programme du Bloc national. Pour autant, Ernest Noël parvint à réunir sur son nom, dans une seule liste dite «apolitique et ouverte à tous» (plus de 23 noms), les candidats à l'élection municipale.

Réélu maire en novembre 1919 puis conseiller général de Noyon un mois plus tard (28), il devint l'un des principaux artisans de la reconstruction de la ville (29) jusqu'à la fin de son mandat en 1925. Il déclara à cette occasion : *"A la fin de chaque mandat, depuis que j'ai eu l'honneur de présider aux destinées de notre ville, c'est-à-dire depuis 1888, j'ai mis sous les yeux de mes collègues un inventaire du labeur fourni. Aujourd'hui, cela est d'autant plus nécessaire que pendant les six dernières années qui viennent de s'écouler, vous vous trouviez devant une tâche gigantesque, la reconstruction d'une ville détruite et déserte: La Cathédrale (...) l'Evêché (...) l'Hôpital (...) la Gare (...) les écoles (...) l'école des filles (...) la petite école (...) l'école de la Sagesse et la Crèche (...) le fourneau économique (...), le Service des Eaux (...), le Service du Gaz (...), les voies publiques (...), la Poste (...) et la Perception (...)"* Le premier budget fut voté en 1919. *Le seul projet de réfection s'élevait à 73.000F. il fallait tout faire dans tous les domaines (sans plans, sans documents), efforts souvent stériles et décourageants. Qu'il me soit permis de rendre hommage au dévouement*

des douze conseillers municipaux dans les dures épreuves que nous avons traversées, et à tous ceux qui, sans esprit de parti, voudront travailler au relèvement de la ville (...) A vous, mes chers Collègues, pour votre dévouement, j'adresse l'expression de ma profonde reconnaissance. *Les deux tiers de la reconstruction sont achevés. Par l'union, en évitant ce qui pourrait les diviser, ceux qui auront l'honneur de nous succéder achèveront l'œuvre à laquelle nous nous sommes attachés. La ville est sortie du néant, elle s'est relevée pleine de vie et de force, je demeure plein de confiance en son avenir"* (30).

Ne parvenant pas à réunir sur son nom les différents acteurs de la vie politique locale, Ernest Noël ne se représenta pas aux élections municipales de 1925, préférant préserver le symbole d'union patriotique, que tous lui reconnaissaient, et incarné à l'occasion de la remise à la ville des Croix de guerre et de la Légion d'honneur le 10 juillet 1920 comme lors de l'inauguration du monument aux morts par le Maréchal Joffre le 22 mars 1925. Elevé à la dignité de maire honoraire en 1925, Ernest Noël poursuivit sa vie politique au Conseil Général de l'Oise et au Sénat jusqu'à sa mort à Paris le 25 décembre 1930. Les multiples cérémonies auxquelles il fut convié, notamment lors des nombreuses inaugurations d'édifices publics et de monuments, furent à chaque fois l'occasion d'un plaidoyer en faveur de la paix : *"La Paix, cette Paix que nos soldats rêvaient sur les champs de bataille, après six ans d'efforts, nous sentons bien qu'elle est encore mal assise ; pourtant, nous n'ambitionnons aucune hégémonie si ce n'est celle de la raison et du Droit. Si nous voulons vaincre toutes les difficultés qui sont devant nous, restons groupés autour du Drapeau national, faisons-nous des sacri-*

fices mutuels et ayons confiance dans la République et sa démocratie" dit-il en 1925 à Noyon (31). «Ayons confiance, les morts sont là pour assurer la paix» déclara-t-il en 1927 à Salency. (32). Ces espoirs s'amenuisèrent au fil du temps, laissant place à une certaine rancœur. Les derniers discours qu'il prononça mettaient en garde contre les dangers du nationalisme allemand, faisant l'apologie d'une démocratie forte et réaliste : "Continuons à tenir notre porte largement ouverte à toutes les initiatives pacifiques, mais mettons derrière elle de solides verrous pour assurer notre sécurité et nous garantir contre toutes les surprises, même celles que nous pouvons considérer comme les plus aventureuses. Déjà, le nationalisme intégral allemand proclame que la raison d'Etat doit être plus forte que les engagements librement consentis. L'Allemagne semble oublier qu'elle a été vaincue ! O démocratie européenne ! toi qui veux la paix, clame ta réprobation, tâche pendant qu'il est encore temps, d'éviter les conséquences néfastes de pareilles théories. Tu auras bien mérité de l'honneur des peuples et de l'humanité" (33). Ernest Noël tenait ici le même discours qu'en juillet 1914 lors du banquet des Républicains. L'homme n'avait pas changé, toujours méfiant à l'égard de l'Allemagne et défenseur de la démocratie. Mais si ses pairs du Conseil Général de l'Oise soutenaient sa position (comme l'aurait fait n'importe quel conseiller général d'un canton sinistré), Ernest Noël ne trouva pas toujours l'écho favorable dans son propre camp parlementaire. L'histoire pourtant devait lui donner raison.

Jean-Yves BONNARD,
vice-président de la Société
Historique de Noyon,
secrétaire de *Patrimoine de la
Grande Guerre*



**Remise de la Légion d'Honneur à la Ville de Noyon,
10 juillet 1920 (Coll. PGG)**



**Ernest Noël et Mgr Lagneaux,
Toussaint 1918 (Coll. S.H.A.S.N.)**

Déclaration Allemande du 30 août 1914

"Les événements des derniers temps et les récits de journaux n'ont eu pour but que d'exagérer les faits, on a prétendu que nous avons insulté des femmes comme des pirates et que nous avons assassiné des femmes et des enfants, tous ces faits ont surexcité la population contre nous, pour prévenir à toutes conséquences, nous avons arrêté le maire et cinquante habitants de la ville pour notre précaution. Si un coup de fusil serait tiré par les habitants contre nos soldats, nous serions forcés à fusiller les détenus.

Dès maintenant il est défendu aux habitants de quitter leur demeure après neuf heures, les maisons devront rester fermées, personne n'aura la permission de quitter la ville et les faubourgs, chaque homme sera arrêté et fusillé, nos canons sont déjà dirigés contre la ville pendant toute la journée, ils y resteront pendant la nuit.

En cas d'un coup de fusil tiré par les habitants contre les soldats la ville sera bombardée. Nous donnons aux habitants la certitude que nos troupes n'ont jamais manqué à la discipline et nous certifions que même dans les cas les plus difficiles le soldat allemand a toujours respecté la vie et les biens des citoyens honnêtes même dans un pays ennemi.

J'espère que les habitants ne me forceront pas d'employer de plus graves mesures.

Monsieur le Maire est prié de bien vouloir informer ses administrés de cette proclamation.

*Au nom du commandant général,
Noyon, le 30 août 1914.*

NOTES :

(1) *La Gazette de L'Oise*, N° 85, 28 juillet 1914. Organe républicain, elle devait soutenir le candidat E. Noël pendant plus de 40 ans.

(2) *La Gazette de l'Oise*, N° 87-88-89, 8 août 1914.

(3) Idem, N° 93-94-95, 23 août 1914. L'édition du journal devait être suspendue jusqu'au 6 décembre suivant.

(4) A. BAUDOUX, R. REGNIER, *Une grande page de notre histoire locale, Noyon pendant la Première Guerre Mondiale (1914-1918)*, A. Baticle, Chauny, 1962, 105 p., Collectif, *Noyon dans la Grande Guerre, Images du coeur de la France*, S.H.A.S.N., 1988, 65 p.

(5) Cet hôtel est aujourd'hui le Conservatoire de Musique Paschal de L'Estochar. Une plaque commémorative rappelle, sur le portail, le passage du maréchal French.

(6) «La France libre», expression employée par E. Noël pour parler des pays de l'arrière.

(7) Les premier et deuxième adjoints avaient été élus en janvier 1914, en remplacement de MM. Dermigny, démissionnaire, et Lenoir, décédé. Ils jouèrent un rôle essentiel aux côtés du maire, pendant et après la guerre.

(8) E. NOËL, «Noyon pendant l'occupation allemande», *La Revue Hebdomadaire*, N° 7, 16 février 1918, Plon, Paris, p. 281-311. Le texte parut dans la *Gazette de l'Oise*, février 1918.

(9) Idem, p. 300

(10), Ibidem, p. 304.

(11) *La Gazette de L'Oise*, N° 8, 3 janvier 1915.

(12) Idem, N° 61, 23 janvier 1916 : «Le retour de M. Noël ; Madame Noël et ses enfants étaient allés à Berne».

(13) *La Gazette de l'Oise*, N° 61, 23 janvier 1916, d'après une interview d'E. Noël par *Le Journal*.

(14) *La Gazette de L'Oise*, N° 30 du 20 juin 1915, intitulé «Qu'est devenu Ernest Noël ?»

(15) *La Gazette de l'Oise*, N° 63, 13 février 1916.

(16) Idem, N° 62 du 30 janvier 1916 et 63 du 6 février 1916.

(17) Ibidem, N° 63 et N° 65, 20 février 1916. Ce prix devait être décerné en 1934, 1938 et 1944 à d'anciens combattants.

(18) *La Gazette de l'Oise*, N° 76, 7 mai 1916.

(19) Sous-préfet nommé à Mayenne le 26 mars 1907, M. Decosse avait été muté à Compiègne en juillet 1914.

(20) *La Gazette de l'Oise*, N° 124, 7 avril 1917.

(21) Lire notamment CAIX DE SAINT AMOUR, *Sur les traces des Barbares*, ouvrage édité en 1917.

(22) *La Revue Hebdomadaire*, N° 7, 16 février 1918, p. 302.

(23) *Le Miroir* du 29 septembre 1918 publia un reportage photographique sur la visite de Georges Clemenceau à Noyon.

(24) *La Gazette de l'Oise*, N° 12, 3 mai 1919. Le journal devait cesser de paraître entre mars 1918 et février 1919.

(25) *La Gazette de l'Oise*, N° 32, 20 août 1919.

(26) Idem, N° 43, 27 septembre 1919.

(27) Ibidem, N° 50, 22 octobre 1919.

(28) Aux élections pour le Conseil général, Ernest Noël fut le seul candidat pour le canton de Noyon, qu'il gagna par 1530 voix pour 3551 inscrits, 1645 votants et 86 blancs ou nuls. Il mit un point d'honneur à participer à toutes les manifestations patriotiques dans le département de l'Oise, telles les inaugurations de monuments aux morts.

(29) Lire Jean-Yves BONNARD, «Aspects de la Reconstruction : Noyon, un exemple de planification urbaine» in *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Noyon*, N° 263, janvier/juin 2000, pp. 19-31.

(30) Extrait des délibérations du Conseil municipal de Noyon, 9 avril 1925.

(31) Discours inaugural du monument aux morts de Noyon, 22 mars 1925.

(32) Discours inaugural du monument aux morts de Salency, 7 août 1927.

(33) Discours d'ouverture de la session du Conseil Général de l'Oise, *Le Progrès de l'Oise*, N° 78, 27 septembre 1930.

(34) *L'Illustration*, N° 3802, 22 janvier 1916. Lire aussi *La Gazette de l'Oise*, N° 61 du 23 janvier 191 et N° 62 du 30 janvier 1916.

* * *